

**CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE-RENDU DE SEANCE
DU 2 Mars 2017 – 18h**

Étaient présents : Mesdames : Brigitte Alias, Nelly Costa, Christiane Navard.

Messieurs : Roland Bascoul, Pascal Belles, Daniel Bonano, Henri Fabre, Jean-marc Giammarinaro, Michel Gil, Henri Moczulski, Didier Pérez, Joseph Smolinski.

Étaient absents : Sylvie Fanti, Hélène Petergac.

Secrétaire de séance : Christiane Navard.

1 – Approbation du procès-verbal de la séance précédente à l'unanimité des conseillers présents

Le PV concernait principalement :

*Point sur les travaux intempéries, avis sur le SAGE, Renouvellement contrat Eclairage public, Néolia immeuble les Maisons Neuves
Information gouvernance syndicat adduction eau Mare et Libron.*

2 – Compte rendu des travaux

Entretien espaces verts, débroussaillage des sites :

Le nettoyage des rues du village (feuilles, herbes) est réalisé périodiquement.

Divers travaux en cours de réfection ou effectués:

Les bancs devant le Tennis sont remis en place.

Les tables en fer au plateau Ste Barbe sont repeintes

Deux arrêts poubelles sont placés l'un devant la Maison du peuple, l'autre devant l'épicerie Once.

Les souches des arbres abattus par la DDE rue Ste Barbe, face à l'épicerie ont été diminuées.

Les arbustes, côté jardin des enfants, sont en cours de destruction.

Le talus derrière Estréchoux le Vieux est nettoyé.

Côté jardins, un gros arbre est élagué chemin Papin.

Le nettoyage avec souffleur du haut de l'Ayrolle est réalisé.

Le nettoyage avec souffleur de l'ensemble du Castan est fait.

Le nettoyage avec souffleur du parking face au 20 de la rue Jean Jaures est effectué.

Un enrobé aux Bâtisses et autour du village est posé.

Travaux en prévision :

Organiser l'emplacement des poubelles côté mur de la Gendarmerie

Déboucher la buse des Bézales puis effectuer une bordure de rétention.

Réaliser le branchement d'une grosse buse au Pont du Cimetière et refaire l'installation du fait de fuites importantes.

Les murs écroulés aux Bézales sont en cours de reconstruction.

L'écoulement, escaliers du Bescaume doit être rectifié.

Enlèvement des encombrants le 3ème mardi du mois et ramassage des cartons tous les jeudis

3 – Préparation budget 2017

Prévisions budgétaires :

●le budget de Fonctionnement 2016 de 814 993,40 € devrait être reconduit en 2017

●Mr le Maire propose une augmentation des 3 taxes locales d'environ 1% et le soumet au vote du Conseil

5 conseillers votent contre l'augmentation
7 conseillers votent pour l'augmentation

L'augmentation des taxes locales est entérinée par le Conseil.

● **Attribution des subventions aux associations**

Le montant total versé aux associations en 2016 de **5 744 €** sera reconduit pour l'exercice 2017

Les modalités d'attribution aux 13 associations seront définies lors de la réunion de la Commission.

● **les travaux en prévision**

Parking du Castan 115 000 € HT

la piste de la mine : du pont des Anes au ruisseau de la Vernède : 46 750 €Ht (Cabanel) ou 58960 €Ht (Buesa)

Assainissement Provères : 446 879 €Ht

Accessibilité handicapés Mairie : 129 320,50€Ht

Accessibilité handicapés école : 35 495 € HT

4 – Questions diverses

Elagage et abattage de 14 cèdres à Kunoltz (stade)

● Un conseiller présente le devis de l'entreprise élagage- abattage **Bois Nature** d'un montant de **4 920 €**.

● Lors du conseil du 10 novembre 2016 2 devis étaient proposés pour cette opération d'un montant total s'élevant à **13 200 € TTC (Bûche occitane)**.

Un comparatif des devis doit être établi : les entreprises seront contactées afin de vérifier les différences de prix et notamment les prestations incluses ou non dans les devis.

Réclamation habitation M Verlaguet

Suite au litige concernant les travaux intempéries 2014 réalisés à La Prade -arrière du bâtiment maxifill et impactant l'habitation M. Verlaguet. Un bornage à charge de la commune a été effectué par le géomètre (cabinet Roque), permettant ainsi de fixer les limites de propriété.

En conséquence quelques travaux devront être réalisés, l'ouvrage empiétant sur la propriété du réclamant.

Goûter des personnes âgées : Il est rappelé que le goûter des personnes âgées aura lieu le mercredi 15 mars à la salle Jean Moulin.

La séance est levée à 19 h30

Prochain conseil le Jeudi 6 Avril à 18 heures

